

Carte d'identité

26 pays

dans le monde et une présence mondiale avec
Orange Business Services



Europe

Belgique
Espagne
France
Luxembourg
Moldavie
Pologne
Roumanie
Slovaquie

Afrique et Moyen-Orient

Botswana
Burkina Faso
Cameroun
Côte d'Ivoire
Égypte
Guinée
Guinée-Bissau
Jordanie
Liberia
Madagascar
Mali
Maroc
Maurice
République centrafricaine
République démocratique du Congo
Sénégal
Sierra Leone
Tunisie

42,3 Mds €

de chiffre d'affaires

259 M

de clients

5

activités

- connectivité augmentée (particuliers, entreprises)
- services IT aux entreprises
- services aux opérateurs
- cybersécurité
- services financiers

142 000

collaborateurs

Notre raison d'être

Orange est l'acteur de confiance qui donne à chacune et à chacun les clés d'un monde numérique responsable.

Élaboration et signification de la raison d'être

→ Fruit d'un travail collectif mené en 2019 par le Groupe avec ses collaborateurs et ses parties prenantes, notre raison d'être est à la fois l'expression de notre identité et de notre projet. « Orange est l'acteur de confiance qui donne à chacune et à chacun les clés d'un monde numérique responsable », cela signifie que, partout et pour tous, Orange a la responsabilité et la mission de mettre le progrès numérique au service de chacun. Désormais inscrite dans nos statuts depuis son vote en Assemblée générale en 2020, notre raison d'être est l'affirmation du sens profond du projet de notre entreprise. Elle est notre boussole : elle inspire notre stratégie et guide l'ensemble de nos décisions et de nos actions. Elle est en lien avec notre valeur économique directe et induite, notre contribution sociale, notre impact environnemental. En bref, c'est l'expression de l'utilité d'Orange dans la société.

Et après ?

→ La démarche de coconstruction avec les collaborateurs du Groupe les a inscrits dans une dynamique qui fait de chacun d'entre eux « un gardien de la raison d'être ». Elle s'est poursuivie en 2020 par une consultation visant à identifier les priorités d'action d'une mise en œuvre opérationnelle de la raison d'être. Le baromètre salarié a montré que, dès sa première année d'existence, la raison d'être était connue de 88 % des collaborateurs.

- **2019**
 - Lancement d'une première consultation auprès de tous les salariés, des parties prenantes externes et des instances de gouvernance
 - Formulation de la raison d'être
- **2020**
 - Inscription de la raison d'être dans les statuts du Groupe suite à son vote en Assemblée générale
 - Deuxième consultation au niveau du Groupe pour définir la raison d'agir et les priorités d'action
- **2021**
 - Identification d'indicateurs de suivi pertinents
 - Constitution du Comité « raison d'agir »
 - Acculturation interne